L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 25 JUIN 1874. 47me A.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 25 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan' bottes, souliers et brodequins.

Par S Guinault, au coin des rues Bagatelle et Crape, fonds de épicerie.

Par D. E Murphy, aux No. 108 et 110 rue des Magasins, faïence.

Par Eugène Tourné, au No 48 de la Vieille Levée—Pâtes d'Italie, pâte de tomates, vinaigre français, pe its pois, etc.

Par Hofman, Marks & Co., au No 32 de la rue de Chartres—Habillements, lingerie, et chapeaux

Par Vincent & Co, Marchandises sèches, étrangères et américaines, nattes de Chine, nattes blanches et fantaisie, etc.

La ponctualité des administrateurs de Ville.

On lisait hier dans tous les bulletins financiers de la presse locale :

"Nous sommes officiellement informés que tout intérêt dû, le 1er juillet, sur les bons de ville sera ponctuellement payé."

Nous ajoutons : non-seulement tout intérêt sera payé, mais encore tout traitement de fonctionnaire municipal, tout traitement d'école, tout traitement de police, tout traitement d'agent collecteur pour le revenu du port, le revenu des licences ou tout autre revenu, et enfin tout traitement sera payé aussi aux hommes liges du Seigneur commissaire et administrateur des rues et des améliorations, M. James Lewis, employés par lui en ce moment à déchiqueter les menues et fines herbes qui s'avisent de pousser quelque peu entre les gros pavés pointus de la petite rue sur la quelle donne un des flancs de la Caisse Morcegue, en face de la place Lafayette, et sous les yeux même du Conseil de Ville. Voilà une dépense bien utile!

Qu'on coupe les herbes sur les banquettes, passe encore ; mais qu'on les arrache minutieusement et laborieusement d'une chaussée de pierre, à laquelle elles ne font pas le moindre tort, voilà ce qu'indigne tous les passants ; car, y a-t-il un seul ha bitant qui ne sait aujourd'hui informé de la situation plus qu'obérée de la ville, et de l'impossibilité où elle se trouve, de se livrer à quelque dépense que ce soit, non justifiée par la nécessité ? Mais M. Lewis, comme nous venons le dire, est un grand seigneur, parfaitement apprécié de tous les côtés. Il est l'homme de M. Kellogg au Conseil de ville. Sous ce rapport il est un vassal, mais il fait payer son vassalage à ses collègues qui n'osent s'opposer ni à ce, qu'il dit, ni à ce qu'il fait, une seule dénonciation de M. Lewis pouvant les perdre tous. Cet homme est donc une véritable puissance devant laquelle il faut s'incliner. Aussi quand même il emploie ses hommes, d'anciens esclaves devenus les siens, à ne rien faire ou à faire des rien, il faut les payer ; et qui les paye, et qui paye aussi les serviteurs parcsseux de la manie palité et tous ces détenteurs de bons dont l'intérêt bien servi si ponctuellement est le 1er juillet ?

Qui ? vous, propriétaires dont les maisons n'ont pas été louées ou dont le loyer n'a pas été payé plus de deux ou trois mois par an ; vous, propriétaires qui, depuis quatre années, épuisez vos ressources pour satisfaire les insatiables vautours de la municipalité, les agioteurs, les spéculateurs et les sinécuristes. Qui ? vous, industriels, hommes de commerce et de travail, qui voyez fondre vos capitaux dans des entreprises ruinées par le monopole ; vous, petits détaillants pour qui tout honnête bénéfice est devenu impossible avec les charges dont vous êtes accablés ; vous, journaliers, ouvriers, artisans, qui ne trouvez plus d'emploi nulle part, soit parce que vous n'êtes pas nègres, soit parce que les capitaux manquent pour fonder, améliorer, construire ou réparer ; vous, grands acquéreurs d'articles importés, qui ne trouvez plus que peu d'acheteurs et qui pouvez à peine réaliser sur vos ventes de quoi payer vos rares commis et la taxe énorme dont sont grévées vos marchandises.

Comprenez maintenant combien de gens souffrent de cet état de choses et de cette pénalité de payement que les rapporteurs financiers de la presse locale annoncent comme une circonstance encourageante de l'époque et digne d'admiration. Ce ne sont pas les neuf dixièmes, mais dix-neuf-vingtièmes de la population qui en souffrent, ce sont les quatre-vingt-centièmes, autant vous dire tout le monde ou tous les habitants de la ville, car le nombre des exploitateurs de la municipalité de toutes les catégories, soit les détenteurs de bons et les agioteurs, soit les employés bureaucrates, les membres de la police et du corps enseignant, soit les hommes liges de M. Lewis, ne s'élève peut-être pas à 4000. C'est donc pour ces 4000 personnes, dont le tiers au moins n'y trouve ni aisance ni fortune, qu'on fait payer aux propriétaires un budget de plus de trois millions sans compter les taxes indirectes des marchés, du port, des eaux et des licences, toutes taxes dont ils sentent le poids comme si elles pesaient directement sur eux.

De ces trois millions d'impôt foncier, les agioteurs et les porteurs de bons prennent deux millions si nous comptons le service de l'amortissement qui sera rétabli dans deux années. N'est-ce pas monstrueux ! Et exagerons-nous quand nous disons qu'on n'a jamais vu nulle part un gouvernement aussi exécrablement mauvais fonctionner aussi régulièrement et même aussi librement que s'il méritait le respect public ? Il ne profite qu'à 4000 personnes et il est toléré comme s'il profitait à tous ou comme si tous avaient un égal intérêt à le soutenir et à le défendre. Notons bien qu'il s'agit ici d'une population de plus de 200,000, à une partie de laquelle il a fallu distribuer des soupes et autres vivres tout cuits et assaisonnés pour l'empêcher de mourir de faim.

Dans les autres villes des Etats-Unis, on ne se soulève pas à main armée contre les mauvais gouvernements municipaux, mais on les dénonce et on proteste et, sans violence, on obtient, si non la réparation du passé, du moins de bonnes garanties pour l'avenir. C'est ce qui vient d'avoir lieu à Philadelphie, où une charte toute dépourvue de toutes les garanties nécessaires pour empêcher les fraudes, les oppressions fiscales et ces combinaisons criminelles que semble protéger souvent une ombre de légalité. On a pris soin principalement dans cette charte de limiter les taxes et les dettes. Les dettes de Philadelphie, après la liquidation actuelle, ne pourront jamais excéder le cinq pour cent des valeurs assessables de cette ville, à moins que les trois quarts des citoyens n'y consentent et que ce consentement ne soit donné par eux dans un vote libre, entouré de toutes les précautions d'indépendance et de raison possibles.

Voilà une réforme. Une dette qui ne devra jamais être au-dessus du cinq pour cent de la propriété foncière assessée dans les limites de la ville ! Si nous en étions là, que d'espérances ! peut-être même que de richesses à venir, et en attendant quel encouragement ! Notre dette à nous est au dessus du sixième de notre assessement, et notre assessement est le double de ce qu'il devrait être, ce qui fait que notre dette, est le tiers de ce que nous possédons. Nous estimons assez les habitants des villes du Nord pour croire que s'ils étaient traités comme nous le sommes, ils deviendraient à l'instant de furieux révolutionnaires. Eh bien, nous ne pouvons le devenir nous-mêmes. Et pourtant, nous sommes persécutés, dépouillés, pour servir les intérêts de cette dette ; nous en sommes meurtris ; et voilà quatre ans que cela dure. voilà quatre ans qu'on prend les biens des familles, des veuves, des enfants, des étrangers, les biens immeubles de tout le monde, pour payer exactement les agioteurs et les porteurs de bons qui n'ont jamais contribué pour un sou aux dépenses de la ville.

Voilà quatre ans que, pour payer les uns ici, nous ruinons les autres là ; voilà quatre ans que pour répondre ponctuellement à des échéances criminelles, nous pressurons une classe de gens, qui ne nous a jamais fait que du bien, pour enrichir une autre classe qui ne nous a jamais fait que du mal et dont les manœuvres sourdes ont conduit graduellement la ville sur le bord de cet abîme, qui engloutit tout sans jamais rien rendre, la banqueroute. Voilà quatre ans enfin que, pour soutenir ce qu'on jargon d'agio on appelle l'honneur financier, nous volons les propriétaires ; voilà quatre ans qu'on les exoulse de chez eux, qu'on les réduit à la mendicité, et qu'on nous déclare avec impudence que notre crédit nous fait un devoir de ces exactions et que les Cours nous en font une obligation.

Nous répondons qu'il n'y a pas de crédit pour les villes qui se ruinent comme la notre et qu'il n'y a pas de Cours contre le droit. Les Cours d'aujourd'hui ne seront pas celles de demain. Nous savons que le sentiment des Cours varie suivant le caractère de leur personnel et que le droit finit toujours par triompher des iniquités, de la corruption et de la fraude. Le droit est la civilisation même qui peut être exposée à un temps d'arrêt, qui peut reculer même passagèrement, mais qui ne meurt pas.

Oh ! vous n'avez voulu réduire ni les dépenses ni les dettes, vous n'avez voulu entendre à aucune limite honnête et raisonnable. Eh bien, ces dépenses on les rongera, ces dettes on les extorminera, et savez-vous qui poussera à ces mesures extrêmes et qui vous les imposera ? une condition immense d'hommes, dont les propriétaires, les industriels de toute classe, les négociants, les marchands, les artisans, les ouvriers, les travailleurs de toute classe aussi, font partie, autant dire une coalition immense comprenant le peuple tout entier.

Et quand cette coalition sera formée, et elle se forme en ce moment, nous verrons si vous, membres du Conseil de ville et collègues complaisants de M. Lewis, l'homme ennemi des fines herbes, vous aurez l'audace de parler encore d'honneur et de crédit, et de payer les uns aux dépens des autres, le tout pour avoir le plaisir de faire annoncer *officiellement* par les rapporteurs du monétaire votre *ponctualité* d'administrateurs financiers.

DEUX BILLS QUI N'ONT PAS PASSÉ.

Comme on l'avait prévu le bill des droits civils qui avait été adopté par le Sénat, n'a pu passer à la Chambre, malgré plusieurs tentatives. Nous devons nous en féliciter, car ce bill, sous prétexte d'établir l'égalité sociale, ne faisait rien moins qu'à créer des privilèges de classes et à susciter de nouvelles causes de discordes.

Il y a un autre bill dont nous devons aussi signaler l'échec, c'est le bill du nouveau tarif. Voté par la Chambre, ce bill avait subi plusieurs amendements au Sénat. La Chambre n'ayant pas adopté ces amendements a renvoyé le bill au comité de conférence et il y est resté. Le tarif ne sera donc pas modifié au moins jusqu'à la prochaine session. Cette nouvelle sera agréable aux consommateurs de vin, car le nouveau tarif élevait les droits d'importations sur cet article.

ORGANISATION DES CONSERVATEURS DU CINQUIÈME WARD.— Une grande assemblée des citoyens conservateurs, opposés au radicalisme, électeurs du 5me Ward, est convoquée pour samedi soir à l'effet d'organiser le dit ward pour la campagne électorale. La convocation est signée par une cinquantaine de citoyens recommandables du district et nous espérons que tous ceux qui ont à cœur le succès de la bonne cause s'empresseront de répondre à l'appel qui leur est adressé. Le choix de bons citoyens est une des principales conditions du succès, et ce choix dépend du zèle que mettront les citoyens éclairés à participer aux assemblées primaires.

GRANDE SÉANCE DE GYMNASTIQUE.—Il y aura aujourd'hui au Gymnase, de Hamtersley, 103 rue St. Charles, une grande séance de gymnastique au profit du professeur R. M. Tebault. La séance, organisée par les élèves de ce dernier, ne saurait manquer d'offrir un vif intérêt. Il y aura exercices d'escrime, de boxe, de bâton, de savate, etc., etc. Nous remercions M. Tebault de l'invitation qu'il nous a adressée.

MAÏS JAUNE.—M. John H. Hannas maintenant 5000 sacs de maïs, pesant plus de 3 boisseaux) déposés sur la Levée, où ils sont prêts à être livrés immédiatement. Ce maïs sera bientôt vendu, nous engageons donc ceux qui n'ont pas encore fait leur provision ainsi que les spéculateurs et les gens du commerce à se presser, s'ils veulent en avoir leur part. 3

MEUBLES A BON MARCHÉ.— C'est à M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Feraudido, qu'il faut s'adresser si l'on veut de bons meubles bien solides à très bon marché. Ces prix auquels ces meubles sont cotés sont d'une incroyable modicité. On peut, en choisissant bien dans les ateliers de M. Hubbard, trouver, pour un très faible montant d'argent, tout ce qu'il faut pour meubler convenablement une chambre à coucher, une salle à manger et un petit salon.

La ligne directe de bateaux à vapeur entre le Texas et la ligne de Morgan (Brazil), ligne demandée depuis longtemps par le commerce français, a été inaugurée avec succès.

Une dépêche nous apprend que l'arrivée du premier paquebot a causé dans la population un véritable enthousiasme. Toutes autorités de Manaos assistaient à son entrée, et des salves d'artillerie ont été tirées.

DÉPART DE MAMMOUTHS.—La ménagerie de cirque Robinson avait été embarquée la semaine dernière sur les trois steamers *Erie, Champion* et *Argosy*, pour être transportée à Wyandotte (Virginie Occidentale). A bord de l'*Erie* se trouvaient, entre autres animaux, l'éléphant et le garrenf Old Emperor et un énorme rhinocéros à deux cornes. Celui-ci a trouvé moyen de sortir de sa cage et est allé attaquer son voisin l'éléphant. La lutte a pris immédiatement un caractère d'acharnement inouï.

L'*Erie* a fait des signaux de détresse et a été rallié par les deux autres steamers, sur lesquels il a transféré ses passagers en toute hâte. Enquête : les équipages des trois navires se sont armés pour s'efforcer de séparer les combattants. Après plusieurs tentatives infructueuses, M. Robinson, voulant à toute force mettre terme à un conflit ruineux pour lui, car les deux animaux terrassent en luttant à l'eau tout ce qui se trouvait sur leur passage, a ordonné une décharge générale.

Les balles se sont aplaties sur le cuir des belligérants sans seulement entamer l'épiderme, et la lutte a continué de plus belle. M. Robinson a, en alors une inspiration de génie. Par son ordre, le mécanicien a lancé dans les jets de vapeur brûlante sur les monstres. L'effet a été instantané. Old Emperor a poussé le cri de grâce familier aux éléphants sauvages quand ils se voient pris sans espoir de défense par les chasseurs, et le rhinocéros, tout tremblant, a couru se réfugier dans sa cage, dont on a refermé et cadenassé la porte.

Ni l'un ni l'autre n'étaient dangereusement blessés ; mais huit chevaux avaient été tués et quatre autres si horriblement estropiés qu'il a fallu les abattre. Une quantité d'animaux avaient eu aussi été jetés dans la rivière, entre autres des lions de mer et des phoques du Labrador.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

—On nous assure que les radicaux viennent de choisir pour leur candidat aux prochaines élections du département de Seine-et-Oise M. Albert Joly, avocat à Versailles.

Les conservateurs ont déjà depuis quelque temps choisi M. le duc de Padoue.

Le candidature de M. André Rousselle aurait, paraît-il été écartée.

—On écrit de Calcutta, 8 juin :

Le premier pont qui ait été construit ici sur le Gange vient d'être ouvert au public.

—On écrit de Toulouse, 8 juin :

Aujourd'hui à minuit, le flissoir de la poudrerie nationale a sauté avec deux usines renfermant 3,500 kilos de poudre. Il y a eu de grands dégats, mais personne n'a été blessé.

—*Le Châtiment*, journal de Nimes, annonce que Mgr de Chaverons serait appelé à la préfecture de Saône-et-Loire, et que M. de Villeneuve, préfet de ce département, serait nommé préfet du Gard.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Cour Supérieure Criminelle.

Le procès intenté par M. Numa Avégno contre le capitaine McCann, le sergent Gray et d'autres officiers de police, accusés d'assaut et batterie, a été appelé hier matin devant la Cour Supérieure Criminelle et continuéq.

Le juge Atocha a exprimé combien il était mécontent d'un pareil procédé, et a déclaré qu'à l'avenir, il prendrait des mesures pour éviter tous ces retards inutiles, qui augmentaient les frais de la cour.

Une motion pour une nouvelle addition de cause dans l'affaire du D. Coleman, trouvé coupable de meurtre, a été fixée pour vendredi, 26 juin. Le juge de paix de la Cinquième Cour, répondant au nom de J. C. Latomette, accusé d'avoir extorqué $2,50 à un certain Christian How, a été trouvé coupable par le jury.

O tempora ! O mores !

Un bon tour.

Le capitaine d'un bateau est souvrain à son bord, dès ce qu'a pensé M. Brinker, commandant le steamer *Maria Louise*.

Aussi, avant hier après midi, quand le caporal Yankirk de la police métropolitaine, accompagné de quatre agents, s'est présenté, au moment du départ du bateau, pour le conduire *volens volens*, à la requête d'un constable, devant la Cour d'un juge de paix du Second District, le capitaine Brinker a donné tranquillement au comp de cloche, et le pilote et l'ingénieur lui obéissant en même temps, le bateau s'est écarté du quai, est sorti du port, et battant l'eau de ses roues puissantes, agitant en l'air son panache de fumée, il s'est mis en devoir de remonter majestueusement le fleuve, tandis que les policiers établis apparemment l'allemand, et de nombreux officiers prussiens assistent aux exercices de l'armée du roi Victor Emmanuel.

La municipalité de Rome négocie avec la Prusse un emprunt de 160 millions de *lire* pour travaux à effectuer dans la Ville Eternelle.

On sait que déjà la Prusse a prêté à l'Italie des sommes importantes pour l'organisation de son armée.

Les amis de l'Italie ne sont pas sans inquiétude de voir grossir chaque jour l'hypothèque prise ainsi par l'Allemagne sur le nouveau royaume.

LE LUXEMBOURG.—La *Gazette de Trèves*, faisant allusion à l'avertissement que la presse ministérielle de Berlin a donné au grand-duché de Luxemburg au sujet des agitations cléricales, assure que le gouvernement allemand a déjà exprimé son mécontentement grand-ducal ses griefs et formulé la demande que le séjour du territoire luxembourgeois fût interdit aux jésuites expulsés du territoire prussien.

Le ministre d'Etat du Luxembourg aurait répondu à ces réclamations que, après une enquête sérieuse, il s'est assuré que les jésuites français ne s'occupent pas de créer dans le grand-duché une opposition à la législation prussienne et que, en conséquence, le gouvernement grand-ducal ne se croit pas autorisé à donner suite aux réclamations de la France.

ENTREVUE DE SOUVERAINS.—On lit dans la *Patrie* :

Il est question d'une nouvelle entrevue des empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie, qui aurait lieu dans le courant d'août, soit à Vienne, soit à Carlsbad.

Ce bruit est répandu à Versailles, au quai d'Orsay, à l'ambassade d'Autriche et à celle de Russie. Il est donc opportun de le mentionner.

LA RÉCOLTE DES VINS EN FRANCE.— Nous lisons dans un journal :

Il résulte d'un travail qui vient d'être fait et qui embrasse soixante-dix départements français, que la récolte en vins se présenterait dans de meilleures conditions que la précédente, laquelle, à la suite des gelées du mois dernier, ne permettaient de l'espérer. Les pertes paraîtraient ne pas devoir dépasser le cinquième de la récolte.

—On écrit de Grenoble, 1er juin :

Une sentinelle a été assaillie à coups de pierres par une vanrienne.

Le soldat les a poursuivie, mais sans avoir l'énergie de faire usage de ses armes.

Le général Bourbaki a, dans un ordre du jour énergique, flétri cet attentat, et 22e, blâmé sévèrement la conduite de ce militaire qui aurait dû faire feu sur ses lâches agresseurs.

—Reims, 7 juin.—Le général Douai, commandant le 6e corps d'armée, vient d'interdire la publication de l'*Independant Rémois*.

Considérant, dit l'arrêté d'interdiction, que, dans les numéros des 28 et 29 mai, le journal *l'Independant Remois* a publié des articles qui, sous prétexte d'un débat de la guerre civile, notamment celui inséré dans le numéro du 29, où se trouve le passage suivant :

"Mais, si on touchait au suffrage universel c'est alors que les républicains se trouveraient rejetés dans cette phase militante dont nous parlions hier. La en effet on emploie la loi du nombre, le droit des majorités, il ne reste que le droit de la force. Ils en useraient pour eux comme on en userait contre eux."

—On écrit de Berlin, le 2 juin, à la *Gazette de Silesie*, que des voleurs se sont introduits, pendant la nuit, dans l'hôtel du baron Nothomb, ministre de Belgique à la Prusse un garrant de 160 millions de *lire* pour travaux à effectuer dans la Ville Eternelle.

On sait que déjà la Prusse a prêté à l'Italie des sommes importantes pour l'organisation de son armée.

Les amis de l'Italie ne sont pas sans inquiétude de voir grossir chaque jour l'hypothèque prise ainsi par l'Allemagne sur le nouveau royaume.

LE LUXEMBOURG.—La *Gazette de Trèves*, faisant allusion à l'avertissement que la presse ministérielle de Berlin a donné au grand-duché de Luxemburg au sujet des agitations cléricales, assure que le gouvernement allemand a déjà exprimé son mécontentement grand-ducal ses griefs et formulé la demande que le séjour du territoire luxembourgeois fût interdit aux jésuites expulsés du territoire prussien.

Le ministre d'Etat du Luxembourg aurait répondu à ces réclamations que, après une enquête sérieuse, il s'est assuré que les jésuites français ne s'occupent pas de créer dans le grand-duché une opposition à la législation prussienne et que, en conséquence, le gouvernement grand-ducal ne se croit pas autorisé à donner suite aux réclamations de la France.

ENTREVUE DE SOUVERAINS.—On lit dans la *Patrie*.

Il est question d'une nouvelle entrevue des empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie, qui aurait lieu dans le courant d'août, soit à Vienne, soit à Carlsbad.

Ce bruit est répandu à Versailles, au quai d'Orsay, à l'ambassade d'Autriche et à celle de Russie. Il est donc opportun de le mentionner.

LA RÉCOLTE DES VINS EN FRANCE.— Nous lisons dans un journal :

Il résulte d'un travail qui vient d'être fait et qui embrasse soixante-dix départements français, que la récolte en vins se présenterait dans de meilleures conditions que la précédente, laquelle, à la suite des gelées du mois dernier, ne permettaient de l'esperer. Les pertes paraîtraient ne pas devoir dépasser le cinquième de la récolte.

—On écrit de Grenoble, 1er juin :

Une sentinelle a été assaillie à coups de pierres par une vanrienne.

Le soldat les a poursuivie, mais sans avoir l'énergie de faire usage de ses armes.

Le général Bourbaki a, dans un ordre du jour énergique, flétri cet attentat, et 22e, blâmé sévèrement la conduite de ce militaire qui aurait dû faire feu sur ses lâches agresseurs.

—Reims, 7 juin.—Le général Douai, commandant le 6e corps d'armée, vient d'interdire la publication de l'*Independant Rémois*.

Considérant, dit l'arrêté d'interdiction, que, dans les numéros des 28 et 29 mai, le journal *l'Independant Remois* a publié des articles qui, sous prétexte d'un débat de la guerre civile, notamment celui inséré dans le numéro du 29, où se trouve le passage suivant :

"Mais, si on touchait au suffrage universel c'est alors que les républicains se trouveraient rejetés dans cette phase militante dont nous parlions hier. La en effet on emploie la loi du nombre, le droit des majorités, il ne reste que le droit de la force. Ils en useraient pour eux comme on en useraît